ANNEXE N°4 AU CCTP du DAF_2026_001212

LOT 2 - Personnel instructeur et stagiaire de la Préparation Militaire Marine (PMM) d'ABBEVILLE (80) - GSC de CREIL

Loi EGAlim – Les produits éligibles au calcul des 50% d'alimentation durable

Les produits SIQO (Signe d'identification de la qualité et de l'origine) :

- AOP-AOC
- IGP
- STG
- Label Rouge
- Agriculture Biologique

Les mentions valorisantes :

- Les mentions " fermier " ou " produit de la ferme " ou " produit à la ferme "
- La mention HVE, produits issus d'une exploitation de « Haute Valeur Environnementale ».
- Les produits bénéficiant de l'écolabel : Pêche durable
- Les produits bénéficiant du logo « Région Ultrapériphérique »
- Bleu Blanc Cœur BBC
- Marine Stewardship Council MSC
- ASC : Aquaculture Stewardship Concil
- Les produits « certification environnementale de niveau 2 »
- Les produits présentant la marque « Bleu Blanc Cœur »
- Les produits certifiés Global Gap
- Les produits issus du Commerce Equitable